



1^{er} MAI 2006



Déclaration unitaire des Organisations Syndicales

**Après la VICTOIRE contre le CPE
L'ACTION CONTINUE contre la PRECARITE, pour
l'EMPLOI STABLE et la FORMATION de QUALITE**

Ainsi après avoir affirmé pendant plus de deux mois et demi que le CPE vivra, le gouvernement a capitulé devant le raz-de-marée social.

Cinq journées de grèves et manifestations, des millions de jeunes, salariés, chômeurs et retraités dans les rues pour exiger le retrait du CPE, 80% de l'opinion publique hostile à cette mesure... tout cela a fini par avoir raison de l'orgueil mal placé du Premier ministre, soutenu jusqu'au bout par le président de la république.

Cette formidable victoire, il faut remonter à 1995 pour en trouver une semblable, n'est pas seulement sur le retrait définitif du CPE. Elle a aussi permis d'engager un formidable débat sur l'emploi, la précarité, la formation, l'entrée des jeunes dans l'emploi et la démocratie sociale..

Ainsi, d'autres mesures, passées sous silence depuis longtemps apparaissent aujourd'hui tout aussi insupportable que le CPE : le CNE, l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit à 15 ans...

Le mouvement social s'est aussi renforcé avec la participation décisive des lycéens et étudiants dans l'action. Leur engagement dans cette bataille a fait émerger une dimension intergénérationnelle, qui est venu renforcer la dimension interprofessionnelle que l'unité syndicale a réussi à mener au bout .

C'est un acquis à faire fructifier dans les prochains combats à mener contre les politiques de précarité, d'exclusion, de paupérisation.

Bien sûr, l'action doit trouver les formes adaptées pour ne pas compromettre les études des lycéens et étudiants, mais rien ne doit permettre de laisser ce rapport de force se disloquer.

Ainsi, les Organisations syndicales et lycéennes de Saône-et-Loire considèrent que le 1^{er} mai 2006 est l'occasion pour manifester ensemble notre volonté de poursuivre l'action contre cette politique anti-sociale et pour la tenue de véritables négociations sur :

L'emploi, la précarité, la formation, l'emploi des jeunes...

Elles appellent l'ensemble des jeunes, des salariés, des citoyens à participer aux différentes manifestations organisées dans les principales villes du département :

**AUTUN : 10 h 30 salle de l'Hexagone
GUEUGNON : rassemblement 10 h place de l'église,
LE CREUSOT : parc du Morambeau,
MACON : 10 h 30 place des Cordeliers
MONTCEAU LES MINES : rassemblement 10 h Syndicat des Mineurs,
ST REMY : 10 h Salle du Parc rassemblement organisé par Force Ouvrière**

et à participer à la

**MANIFESTATION UNITAIRE DEPARTEMENTALE
à CHALON-sur-SAONE le 1^{er} MAI
à 10h30 MAISON des SYNDICATS.**